

ACHAT CUVE RECUPERATION EAUX PLUVIALES DEMANDE DE SUBVENTION

Formulaire à compléter en majuscule, dater et signer puis adresser au Grand Belfort

- soit par mail à gdu@grandbelfort.fr
- soit par courrier à Hôtel de Ville et du Grand Belfort - 4 place d'Armes - 90020 Belfort

Je suis : Locataire Propriétaire

RÉFÉRENCE ABONNÉ (si connue) :

M. Mme Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Téléphone : Mobile :

Courriel :

PIÈCES À JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE:

- La facture nominative acquittée comportant le nom de l'acquéreur, le montant de(s) équipement(s) acquis et la date de paiement, le nom et adresse du magasin et le descriptif du matériel (volume du ou des récupérateurs et accessoires éventuels)
- Copie de la carte d'identité (carte nationale d'identité, carte de résidence ou passeport)
- RIB
- Un justificatif de domicile

J'atteste avoir acquis une ou plusieurs cuves de récupération des eaux pluviales à des fins d'usage extérieur et m'engage à la conserver pour mon usage personnel.

Fait à :

Signature :

Le :

L'acquéreur de la cuve

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Grand Belfort pour gérer l'attribution d'une aide financière à l'acquisition d'une cuve de récupération d'eau de pluie. La base légale du traitement est la mission d'intérêt public. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants: Les agents du pôle administratif de la direction de l'eau et de l'environnement.

Les données sont conservées 10 ans. Les justificatifs d'identité et de domicile sont détruits après validation du dossier. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou votre droit d'opposition.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) en écrivant à dpo@mairie-belfort.fr ou à l'adresse postale suivante : Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort, Place d'Armes, 90200 Belfort Cedex.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL

MODALITES

- **Cuves éligibles**

Cuves de récupération d'eaux de pluie dans le cadre d'un usage externe de l'eau collectée. Seuls les équipements achetés neufs sont éligibles à la subvention.

- **Les bénéficiaires**

Les bénéficiaires devront être majeurs et domiciliés dans une des communes du Grand Belfort.

- **Le niveau d'aide**

La subvention est équivalente à **50 % du coût TTC de l'équipement et est plafonnée à 100 €.**

- **Conditions complémentaires :**

- L'aide est accordée pour une ou plusieurs cuves acquises en un seul achat, par foyer, sans possibilité de reconduction.
- L'aide n'est pas ouverte aux entreprises, administrations ou personnes morales.
- L'aide doit être sollicitée dans les 6 mois suivant l'achat.

- **Les modalités**

Le demandeur devra envoyer le formulaire de demande (téléchargeable sur le site internet du Grand Belfort) ainsi que les pièces nécessaires à l'instruction de son dossier au service Gestion des Usagers de la Direction de l'Eau et de l'Environnement.

Le bénéficiaire devra fournir :

- la facture nominative acquittée comportant, outre le nom de l'acquéreur, le montant de(s) équipement(s) acquis et la date de paiement, le nom et adresse du magasin et le descriptif du matériel (volume du ou des récupérateurs et accessoires éventuels)
- un RIB
- un justificatif de domicile
- une pièce d'identité